



RAPPORT ANNUEL 2014 SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE MUNICIPALITÉ SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL



Préparé par : Sylvain Modérie, directeur

mars 2015



Table des matières

Mot du directeur	3
La Mission	4
L'organisation	5
Les ressources humaines	6
L'organigramme	7
Les opérations	8
La formation	11
La prévention	16
Grille de ventilation des appels premiers répondants.....	17
Les indicateurs de performance du schéma de couverture de risques en sécurité incendie	Annexe

Bien que le masculin soit généralement utilisé dans le texte, les mots relatifs aux personnes désignent aussi bien les femmes que les hommes.



Mot du directeur

L'année 2014 a été, pour le Service de la sécurité incendie, une année de continuité. En effet, nous avons amélioré nos services et consolidé notre rôle en matière de sécurité publique sur le territoire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

Nous avons poursuivi pour une neuvième année, la mise en œuvre du schéma de couverture de risque attesté en août 2005. Une analyse des besoins opérationnels et tactiques a été effectuée par les membres de l'état major, afin d'assurer la réalisation des actions prévues dans l'atteinte des huit (8) objectifs de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques local.

Le programme de vérification des avertisseurs de fumée en place depuis 2007, s'est poursuivi sur le territoire. Tous les lieux de rassemblement, tel que centre de personnes âgées, OMH, école, etc., ont fait l'objet d'une visite préventive et d'un exercice d'évacuation dans le cadre de la semaine de prévention. Des formations sur l'utilisation et la manipulation des extincteurs portatifs ont été offertes.

En regardant ce parcours, qui prend ses racines dans notre passé et notre expérience, je retiens ce désir commun de progresser, d'évoluer, pour le mieux-être de chacun des citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

Le directeur,
Sylvain Modérie



MISSION

Assurer la protection des citoyens de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil en réduisant les risques d'incendie et en minimisant les pertes humaines et matérielles causées par les incendies et autres sinistres

VALEURS ORGANISATIONNELLES DU SERVICE DE SECURITE INCENDIE

Dans toutes leurs décisions et leurs actions à l'endroit des citoyens comme de leurs collègues, les membres du service de sécurité incendie sont guidés par les valeurs suivantes :

La recherche de l'excellence

Nous recherchons l'excellence dans nos rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans notre gestion. Nous visons également l'amélioration continue de la qualité dans toutes nos actions.

L'importance du personnel

Le personnel du Service de sécurité incendie constitue notre force et notre ressource principale. Nous croyons que la satisfaction des aspirations individuelles et le respect des personnes par leur implication et la reconnaissance des réalisations sont fondamentaux dans la poursuite de notre mission.

Le professionnalisme

La rigueur, le respect des règlements et la formation continue sont au cœur de l'action du Service de sécurité incendie. Nous cherchons à donner l'exemple par un comportement qui reflète le respect des lois et règlements et qui crée un sentiment de confiance et de crédibilité. La valorisation du travail repose sur le professionnalisme.

L'ORGANISATION

Pour ce qui est de l'organisation du Service sécurité incendie, 25 pompiers composent le service sur deux (2) équipes, dont un (1) de ce nombre est à temps plein, soit le directeur du service en fonction depuis juin 2013.

Lors d'une intervention régie par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tous les pompiers répondent à l'appel. Il n'y a pas de structure de garde au niveau du personnel pompier. Une structure de garde pour les officiers est en fonction. Il y a en tout temps, les fins de semaine et les jours fériés, un officier de garde sur le territoire. Aucun officier n'assure de garde la semaine en dehors des heures ouvrables.

Les appels sont reçus à la centrale primaire CAUCA (Appel 911 des citoyens) et sont transmis sur les téléavertisseurs par la centrale secondaire CAUCA (répartition incendie). Les pompiers se rendent à la caserne afin d'aller chercher les véhicules pour intervenir.

Nous avons une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie, et ce, avec les municipalités suivantes :

- Lachute
- Brownsburg-Chatham
- Saint-Placide
- Mirabel

Nous avons aussi des ententes d'entraide automatique avec les municipalités suivantes :

- Lachute
- Brownsburg-Chatham
- Saint-Placide

CAUCA : Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalache



LES RESSOURCES HUMAINES

Au niveau des ressources humaines, le service sécurité incendie a procédé à l'embauche de trois (3) pompiers en 2014 pour augmenter les effectifs aux interventions et dans le but de préparer une relève.

L'effectif total est donc de vingt-deux (25) employés répartis de la façon suivante :

- 1 directeur
- 1 directeur-adjoint
- 3 capitaines
- 20 pompiers

L'âge moyen du personnel est de trente-huit (38) ans et le niveau d'expérience s'établit à douze (12) ans.

Aucun accident de travail avec perte de temps n'a été signalé en 2014, ce qui démontre l'importance de la formation, de la Santé sécurité au travail et le respect des diverses lois et normes en vigueur.



Organigramme du SSI 2014

Directeur Sylvain Modérie

Équipe 1	Équipe 2
Capitaine François Lemay 1-A	Dir.-Adj. Pierre Ladouceur 2-A
Louis Leseize	Hugo Lemay
Guillaume Tremblay-Choinière	Marc-André Dumas
Patrick Ladouceur	Pierre-Luc Lavallée
Frédéric Filion	Mathieu Lemay
Mario Ladouceur	Dereck C. Berthiaume
À combler	À combler
Capitaine Samuel Raymond 1-B	Capitaine Jean-Philippe Filion 2-B
Patrick Gauthier	Patrick Lemay
André Guay	Steve Patry
Marcelin Campeau	Hugues Claveau
Patrice Pépin	Sylvain Hubert
Olivier Beaupré	Frédérique Marcotte
À combler	À combler



LES OPÉRATIONS

En 2014, cinquante-huit (58) appels ont été logés au service de sécurité incendie de Saint-André-d'Argenteuil.

Année		2014
Type évén.	Code évén.	Nbs
00 -> Rapport interne au service	10 -> Feu de débris/déchet/voiture contenu	1
	12 -> Feu de champs/broussailles	0
	13 -> Feu de véhicule	3
	18 -> Feu de cheminée	3
	23 -> Sauvetage nautique	1
	25 -> Assistance à un citoyen	1
	26 -> Désincarcération	0
	30 -> Déversement d'essence/mazout	0
	33 -> Ligne électrique rompue	2
	35 -> Sécurisation préventive d'un lieu	2
	40 -> Entraide à un autre SSI	3
	41 -> Assistance à la police	1
	51 -> Vérification préventive	7
	53 -> Assistance aux ambulanciers	0
	96 -> Alarme en fonction	7
	99 -> Premiers répondants DEA	19
	Total	50
12 -> Extérieur, à un ou des véhicules	13 -> Feu de véhicule	3
	Total	3
15 -> Feu de cheminée, sans pertes	18 -> Feu de cheminée	3
	Total	3
16 -> Limité au bâtiment d'origine, autre que 15	17 -> Incendie de bâtiment/structure	1
	Total	1
Total	Total	58



Pertes matérielles

Le Service de sécurité incendie a pour mission d'assurer la protection de la population en réduisant les risques d'incendie et en minimisant les pertes humaines et matérielles causées par les incendies. Au total, quatre (4) incendies avec pertes matérielles ont été recensés à Saint-André-d'Argenteuil en 2014.

Les pertes matérielles en bâtiments rapportées sont de l'ordre de \$95,2000 pour une valeur protégée en bâtiments de \$ 2, 768, 400.

Année	2014					
	Bât. Valeur	Bât. Perte	Cont. Valeur	Cont. Perte	Ext. Valeur	Ext. Perte
Code évén.						
10 -> Feu de débris/déchet/joie contenu	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
12 -> Feu de champs/broussailles	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
13 -> Feu de véhicule	129 700,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
14 -> Feu de forêt	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
15 -> Feu de forêt/SOPFEU	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
16 -> Incendie de bâtiment/contenu	545 200,00 \$	500,00 \$	162 500,00 \$	2 000,00 \$	30 000,00 \$	500,00 \$
17 -> Incendie de bâtiment/structure	37 700,00 \$	37 700,00 \$	50 000,00 \$	50 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
18 -> Feu de cheminée	581 300,00 \$	0,00 \$	222 000,00 \$	0,00 \$	20 000,00 \$	0,00 \$
23 -> Sauvetage nautique	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
25- Assistance à un citoyen	116 300,00 \$	5 000 \$	45 000,00 \$	0,00 \$	5 000 \$	0,00 \$
26 -> Désincarcération	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
32 -> Fuite de gaz/propane	150 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
33 -> Ligne électrique rompue	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
35 -> Sécurisation préventive d'un lieu	73 800,00 \$	0,00 \$	20 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
40 -> Entraide à un autre SSI	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
51 -> Vérification préventive	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
96 -> Alarme en fonction	529 900,00 \$	0,00 \$	80 000,00 \$	0,00 \$	50 000,00 \$	0,00 \$
99 -> Premiers répondants DEA	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total	2 163 900,00 \$	43 200,00 \$	604 500,00 \$	52 000,00 \$	100 000,00 \$	500,00 \$



Le sommaire des opérations

Types d'intervention	2014	2013	2012	2011	2010
Incendies	8	2	7	2	7
Interventions diverses	27	42	37	22	29
Désincarcérations / Accident	0	2	2	1	1
Entraides donnés à un autre S.S.I.	3	7	4	8	7
Sauvetage nautique	1	6	2	6	4
Premiers répondants DEA	19	25	19	14	n/a
CUMULATIF	58	84	71	53	48

RESPECT DE LA NORME DU 10 POMPIERS EN 15 MINUTES

À l'intérieur des périmètres urbains –

4 appels / 4 conformes

RESPECT DE LA NORME DU 10 POMPIERS EN 20 MINUTES

À l'extérieur des périmètres urbains -

0 appels / 0 conformes



LA FORMATION

Il est parfois difficile de faire comprendre à des gens qu'ils doivent sans cesse pratiquer ce qu'ils ont déjà appris, et ce afin, de pouvoir mieux performer le cas échéant.

La base fondamentale du métier de pompier repose sur la formation continue. Sans cette formation continue, le pompier devient une personne ordinaire qui attend que les événements se produisent en espérant pouvoir y réagir adéquatement. Il revient donc aux officiers et aux pompiers eux-mêmes de se maintenir constamment à jour en matière de formation incendie.

C'est pourquoi, mille neuf cent trente-neuf (1939) heures de formation ont été dispensées au cours de l'année 2014.

Année		2014
Activité	Sous type activité	Heures
Formation	Formation spécialisée	373
	Pratique régulière	784
	Formation aux officiers	273
	Pompier 1-section 1	176
	Pompier 1-section 2	161
	Pompier 1-section 3	97
	RCR et DEA	75
	Total	1939

**Entraînement mensuel****ANNÉE 2014**

Les sujets peuvent être inter changés et/ou remplacés au cours de l'année

Janvier

Sujet : Pratique sur conduite de l'ARGO

Dates : Mercredi 08 janvier - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 22 janvier - de 19h00 à 22 heures

Février

Sujet : Accréditation 1^{er} secours, DEA et Administration d'épinéphrine

Dates : Mercredi 12 février - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 26 février - de 19h00 à 22 heures

Sujet : Sauvetage sur glace

Dates : Samedi 15 février - générale - de 8h00 à 12 heures

Mars

**Sujet : APRIA : Pratique de recherche et cylindre d'approvisionnement
En espace Clos (Pompier I, fiches 11, 12, 13 et 14)**

Dates : Mercredi 12 mars - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 26 mars - de 19h00 à 22 heures

**Avril**

Sujet : Fonctionnement et entretien : coussins de levage et marteau pneumatique

Dates : Mercredi 09 avril - de 19h00 à 22 heures
 Mercredi 23 avril - de 19h00 à 22 heures

Mai

**Sujet : Enroulement, raccordement à une borne et rangement des tuyaux
 (Pompier I, fiches 3, 4 et 5)**

Dates : Mercredi 07 mai - de 19h00 à 22 heures
 Mercredi 21 mai - de 19h00 à 22 heures

Sujet : Test de boyaux

Dates : Samedi 03 mai - Générale de 8h00 à 12h00 heures
 Samedi 10 mai - Générale de 8h00 à 12h00 heures

Juin

Sujet : Déploiement de boyaux forestiers et alimentation en forêt

Dates : Mercredi 11 juin - de 19h00 à 22 heures
 Mercredi 25 juin - de 19h00 à 22 heures

Sujet : Sauvetage nautique

Dates : Samedi 21 juin -Générale- de 08h00 à 12 heures

**Juillet**

**Sujet : Alimentation d'une autopompe méthode A, B, dépannage
Et raccordement à une borne ou à une source statique
(Pompier I, fiches 9 et 10)**

Dates : Mercredi 02 juillet - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 09 juillet - de 19h00 à 22 heures

Août

**Sujet : Pompage avec pompes portatives et vérification de toutes
les bornes sèches**

Dates : Mercredi 20 août - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 27 août - de 19h00 à 22 heures

Septembre

Sujet : Simulation & pratique avec DEA / Endossement d'APRIA

Dates : Mercredi 10 septembre - de 19h00 à 22
heures
Mercredi 24 septembre - de 19h00 à 22
heures

**Octobre**

Sujet : Opération d'autopompe et transport d'eau pour alimentation

Dates : Mercredi 08 octobre - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 22 octobre - de 19h00 à 22 heures

Sujet : Simulation incendie de bâtiment de faible hauteur

Dates : Samedi 18 octobre - Générale- de 08h00 à 12 heures

Novembre

Sujet : Conduite de véhicule d'urgence (parcours et route)

Dates : Mercredi 12 novembre - de 19h00 à 22 heures
Mercredi 26 novembre - de 19h00 à 22 heures

Décembre

**Sujet : APRIA : Pratique de recherche et cylindre d'approvisionnement
En espace Clos (Pompier I, fiches 11, 12, 13 et 14)**

Dates : Mercredi 03 décembre - de 19h00 à 22 heures

PRÉVENTION

L'éducation de public

Plus les gens sont sensibilisés aux dangers à la maison, au travail et en plein air, meilleures sont les chances qu'ils soient en mesure d'adopter des comportements sécuritaires de façon à prévenir les incidents indésirables pouvant survenir et d'en réduire les conséquences.

Lorsque les ressources sont limitées, elles doivent être orientées vers des groupes cibles. L'efficacité de l'éducation en matière de sécurité incendie est prouvée, tout particulièrement lorsque l'on commence avec les enfants.

Nous continuons à promouvoir l'éducation du publique par des activités en concertation avec les établissements scolaires.

En 2014, 203 permis de brûlage aux étés émis. Cinquante-huit (58) d'entre eux valident pour une période de sept (7) à quatorze (14) jours et cent quarante-cinq (145) pour la saison estivale.

VISITES DE PRÉVENTIONS RÉALISÉES EN 2014

	2014
Catégorie	Nb
Inspection sur demande	2
Très élevé	2
Élevé	9
Inspection résidentielle	104
moyen	1
Refus	2
Abandonné	0
Garderie milieu familial	7
Total	127